

Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité

2,70 millions à fin septembre 2018

n° 11

Décembre 2018

Au titre de septembre 2018, la prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 2,70 millions de bénéficiaires résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (y compris Mayotte), contre 2,61 millions de foyers fin septembre 2017. La croissance des effectifs en glissement annuel s'élève ainsi à 3,4 %, correspondant à 89 000 bénéficiaires supplémentaires en un an.

Au cours du 3^e trimestre 2018, les Caf ont versé près de 1,34 milliard d'euros au titre de la prime d'activité, contre 1,28 milliard d'euros au cours du 3^e trimestre 2017. Les masses financières correspondant à cette prestation augmentent ainsi de 4,3 % en glissement annuel.

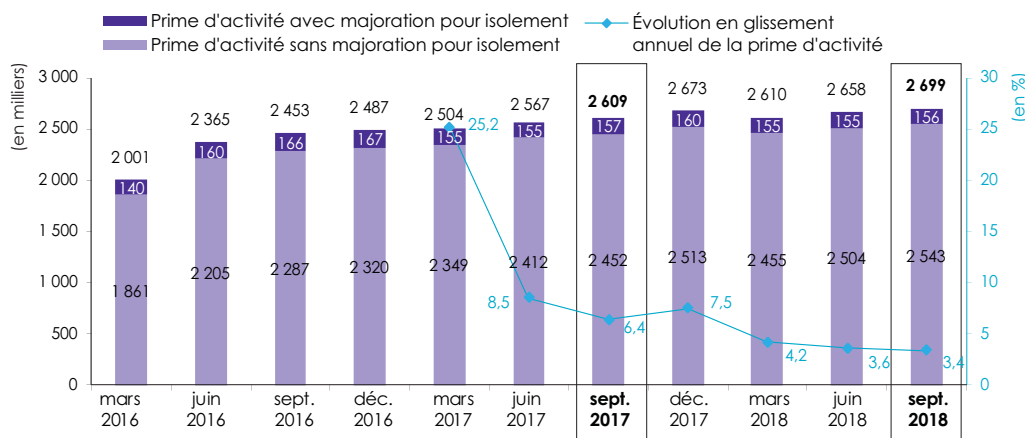
Deux réformes sont entrées en vigueur au 1^{er} août 2018 : la revalorisation exceptionnelle de 20 euros du montant forfaitaire et l'abaissement du coefficient de prise en compte des revenus d'activité dans le calcul de la prime d'activité. Suite à ces réformes, le montant de prime d'activité augmenterait de 15 euros en moyenne par mois pour 87 % des foyers, alors qu'il connaîtrait une baisse de 2 euros en moyenne pour environ 11 % des bénéficiaires de la prime d'activité.

Au titre de septembre 2018, la prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 2,70 millions de foyers résidant en France métropolitaine et dans les Dom (y compris Mayotte), pour un montant moyen de 160 euros par mois. Au total, cette prestation couvre 5,51 millions de personnes : 2,70 millions d'adultes sont responsables du dossier, leurs conjoints éventuels représentent 0,68 million de personnes et leurs enfants ou autres personnes à charge 2,13 millions.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité connaît une croissance de 3,4 % entre septembre 2017 et septembre 2018, correspondant à 89 000 bénéficiaires supplémentaires. Cette progression en glissement annuel est comparable à celle observée entre juin 2017 et juin 2018, mais moins dynamique que celles observées au cours des cinq trimestres précédents (graphique 1). Elle est toutefois contrastée, selon que les foyers perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité percevant une majoration pour isolement diminue de 0,9 % entre septembre 2017 et septembre 2018, tandis que le nombre de foyers sans majoration pour isolement augmente de 3,7 %, les effectifs passant de 2,45 à 2,54 millions.

Alors que le nombre de foyers, dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans, connaît une relative stabilité entre fin septembre 2017 et fin septembre 2018 (environ 432 000 foyers), les bénéficiaires âgés de 25 ans et plus progressent de 4,1 % en glissement annuel, s'élevant à près de 2,27 millions de foyers fin septembre 2018. La part des foyers avec au moins une personne percevant une bonification individuelle – ce qui signifie que ses revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) – est restée relativement stable depuis la création de la prime d'activité et atteint 87,8 % fin septembre 2018.

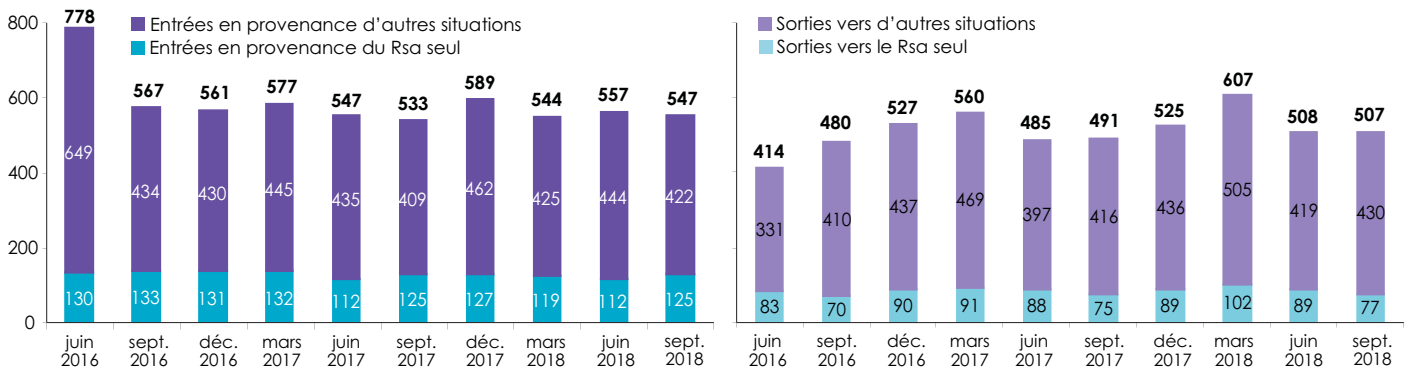
Graphique 1 : Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière. Lecture : Les effectifs passent de près de 2,61 à 2,70 millions de foyers entre septembre 2017 et septembre 2018, correspondant à une croissance de 3,4 % en glissement annuel.

Les fichiers statistiques utilisés pour cette publication sont issus des bases de gestion des droits des allocataires, constituées 6 semaines après la fin du mois de droit étudié (fichiers Bénétrim et Filéas jusqu'en décembre 2016, puis Allstat FR2 à partir de mars 2017). Toute extraction plus tardive aboutirait à un dénombrement des droits de chaque trimestre nettement supérieur, en raison des actualisations de dossier qui ont lieu postérieurement à la date d'extraction des fichiers, liées notamment aux dispositifs de rétroactivité des droits en 2016. De même, les entrées et les sorties peuvent refléter des retards de transmissions ou de mise à jour des dossiers. Le fichier utilisé dans la dernière partie est constitué au début du 6^e mois après la fin du mois de droit étudié (Allstat FR6 de décembre 2017).

Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa en fin de trimestre (en milliers)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

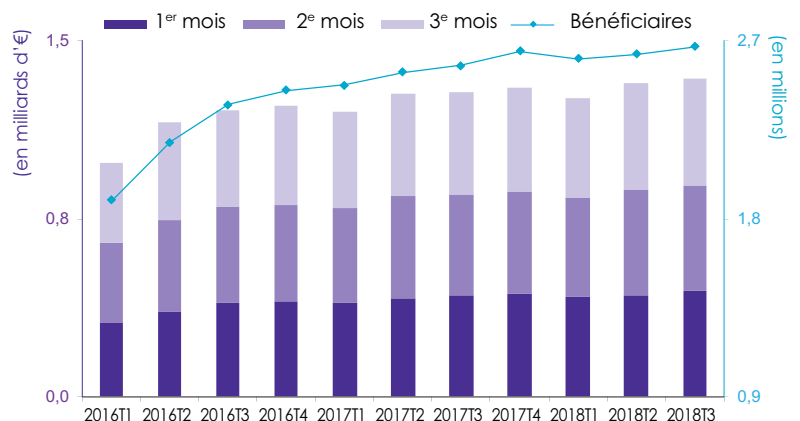
Lecture : Entre fin juin et fin septembre 2018, 547 000 foyers ouvrent droit à la prime d'activité et 507 000 perdent le bénéfice de cette prestation.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente de 40 000 foyers entre juin et septembre 2018, cette hausse pouvant se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prime d'activité (sorties) ayant eu lieu sur la période (graphique 2). Fin septembre 2018, 547 000 foyers perçoivent la prime d'activité, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas fin juin 2018, sachant que 23 % d'entre eux étaient allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) au trimestre précédent. À l'opposé, 507 000 foyers perdent le bénéfice de la prime d'activité ce trimestre, alors qu'ils la percevaient fin juin 2018 et 15 % d'entre eux basculent dans le dispositif du Rsa. Le nombre d'ouvertures de droit diminue ce trimestre (547 000 entrées contre 557 000 fin juin 2018), ce qui semble indiquer que le nombre de bénéficiaires n'augmente pas, suite à l'effet conjugué de la revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire de 20 euros et la baisse de la proportion des revenus pris en compte pour le calcul de la prime d'activité (qui passe de 62 % à 61 %), entrées en vigueur au 1^{er} août 2018. Le nombre de fins de droit, quant à lui est relativement stable entre juin et septembre 2018. Plusieurs facteurs jouant en sens contraire sont à prendre en considération. La revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire conduirait à une baisse du nombre de sortants ce trimestre. Mais à l'inverse, la prise en compte des ressources du second trimestre plus élevées que celles observées au 1^{er} trimestre (en lien avec l'évolution de la masse salariale par tête), ainsi que l'abaissement du coefficient de prise en compte des revenus d'activité dans le calcul de la prime d'activité entraîneraient une hausse du nombre de sortants du dispositif.

Au cours du 3^e trimestre 2018, les Caf ont versé près de 1,34 milliard d'euros au titre de la prime d'activité, contre 1,28 milliard d'euros au cours du 3^e trimestre 2017 (graphique 3). Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une évolution en glissement annuel de 4,3 %, proche de celle du nombre moyen de foyers ayant bénéficié de la prestation sur le trimestre (3,7 %).

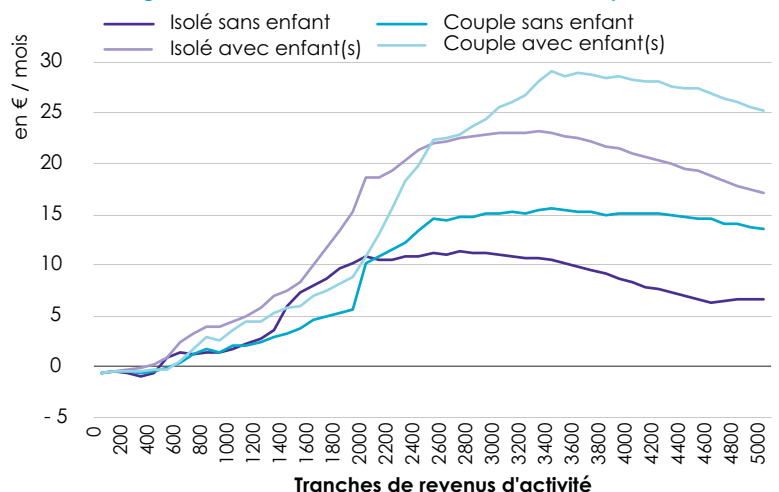
Les effets de la revalorisation exceptionnelle de 20 euros du montant forfaitaire et l'abaissement du coefficient de prise en compte des revenus d'activité dans le calcul de la prime d'activité en vigueur depuis le 1^{er} août 2018 ont été estimés à partir des bénéficiaires actuels de la prime d'activité observés en décembre 2018, à revenu inchangé. Le montant de prime d'activité varie selon la configuration familiale et les ressources perçues par les foyers (graphique 4). Pour environ 87 %, le montant de prime d'activité augmenterait en moyenne de 15 euros par mois, alors qu'il connaîtrait une baisse de 2 euros en moyenne pour environ 11 % des bénéficiaires de la prime d'activité. Les foyers gagnants seraient davantage concentrés parmi les bénéficiaires avec enfant(s) et les perdants parmi les foyers à plus faibles ressources. Il est à noter qu'à partir du mois d'octobre, et progressivement, ces effets vont se combiner à l'impact de l'augmentation du salaire net, à la suite de la baisse des cotisations sociales. Ceci conduira « mécaniquement » à une diminution de la prime d'activité. Toutefois, les modifications du mode de calcul de la prime d'activité combinées à la baisse des cotisations sociales conduiront à augmenter le revenu disponible des bénéficiaires de la prime d'activité pour l'ensemble des configurations familiales.

Graphique 3 - Masses financières de prime d'activité versées chaque trimestre par les Caf et nombre moyen de bénéficiaires sur le trimestre



Source : Cnaf – Dser (fichiers Bénétrim et Allstat FR2) et Agence comptable. Champ : Régime général, France entière. Lecture : les Caf ont versé près de 1,34 milliard d'euros au titre de la prime d'activité au cours du 3^e trimestre 2018, et 2,67 millions de foyers en moyenne ont bénéficié de la prestation sur la même période.

Graphique 4 - Variation mensuelle moyenne de prime d'activité selon la configuration familiale et les revenus d'activité du foyer



Source : Cnaf – Dser (fichier Allstat FR6 de décembre 2017).

Champ : Régime général, France entière, hors bénéficiaires de l'AAH.